

Gestion intercommunale des ordures:

Un projet qui dort et qui dure ?

Madame le Syndic, Messieurs les Membres de la Municipalité,

Chers Collègues,

Il y a quelques années déjà, notre Municipalité sollicitait, dans le préavis 18/2004, un crédit pour l'aménagement d'un point de collecte à La Farraz. Selon les termes du préavis, le projet de déchetterie intercommunale devait se réaliser dans un délai de 3 à 5 ans. Et la Municipalité de l'époque d'insister sur le caractère provisoire et urgent de l'installation du point de collecte à la Farraz, ce qui avait à l'époque justifié, selon le syndic Matthey, l'absence de toute mise à l'enquête.

3 ans plus tard, l'évolution favorable des charges liées au traitement des ordures a démontré l'utilité indiscutable d'une véritable déchetterie. J'étais rapidement intervenu à ce propos lors du dernier Conseil communal pour souligner les substantielles économies réalisées dans ce domaine, allant même jusqu'à affirmer que l'on pouvait, quelque part, faire de l'argent avec des ordures. L'un d'entre vous m'avait d'ailleurs reconnu, non sans humour, une certaine compétence en la matière, vu ma profession.

Mais voilà. Les quelques renseignements que j'ai pu obtenir de certaines communes avoisinantes démontrent que faute d'un leadership clairement établi, le projet de déchetterie intercommunale est au point mort. Plus précisément, chacun semble attendre un geste de bonne volonté de son

voisin, ce qui a concrètement pour seul effet qu'une fois encore, rien ne bouge. Et chacun de continuer à traiter dans son petit coin ses ordures, sacrifiant sur l'autel de la discorde intercommunale les économies d'échelles qui pourraient manifestement être réalisées dans ce domaine.

Au vu de cette situation, je souhaiterais poser à la Municipalité les questions suivantes :

- (i). Où en est le traitement des oppositions au point de collecte de la Farraz ? Une procédure est-elle pendante devant le Tribunal administratif et, dans l'affirmative, cette instance judiciaire a-t-elle déjà rendu son jugement ?;
- (ii). Où en sont les discussions relatives à la création d'une déchetterie intercommunale ? Quel est l'horizon temps pour la création d'une telle déchetterie ;
- (iii). Vu la difficulté de réunir les intérêts de nombreuses communes, la Municipalité a-t-elle envisagé de proposer dans un premier temps le projet, plus limité, d'une déchetterie intercommunale avec les communes de St-Légier et Blonay, Vevey ou Montreux ?
- (iv). Constatant que le tri à la source de déchets permet à la collectivité de faire de très substantielles économies, quelles sont les mesures concrètes qu'entend prendre la Municipalité pour améliorer encore ce tri (instauration d'une taxe au sac, généralisation de la récupération des déchets verts, etc...)

J'invite la Municipalité à répondre à cette interpellation par écrit et de façon motivée.

Je vous remercie de votre attention.